



Minister for
International Trade

Ministre du
Commerce extérieur

COMMUNIQUÉ

Nº 130

Le 17 juin 1987

RAPPORT SUR L'EXPÉRIENCE CANADIENNE EN CONSTRUCTION DE LOGEMENTS, PRÉSENTÉ AU MINISTRE JAPONAIS DE LA CONSTRUCTION

Le ministre du Commerce extérieur, l'honorable Pat Carney, a rencontré le ministre japonais de la Construction, M. Kosei Amano, en novembre dernier pour discuter avec lui de la poursuite de la coopération canado-japonaise sur la diversification des techniques japonaises de construction de logements à ossature de bois. Le ministre Carney a alors convenu de fournir au ministre de la Construction un cahier d'informations techniques sur l'expérience canadienne de la construction de logements multifamiliaux de trois étages à ossature de bois.

L'ambassadeur du Canada au Japon, Son Excellence Barry Steers, a présenté le 9 juin au ministre Amano un rapport technique sur la sécurité et la performance de ce type de logements, notamment les unités de logement horizontalement séparées. Ce rapport, qui s'inspire de l'expertise canadienne, aidera le ministre de la Construction à envisager l'inclusion des immeubles résidentiels de trois étages à ossature de bois dans le Projet de développement technologique global, dans le cadre duquel les codes de la construction de bâtiments en bois sont actuellement réexaminés.

.../2

Canada

Le rapport analyse l'adaptabilité, la durabilité, la résistance au feu et les aspects structurels de la construction à ossature de bois et s'inscrit dans la ligne des récents amendements à la loi japonaise sur les normes de construction, qui permettent une plus grande utilisation du bois dans la construction résidentielle.

Une présentation technique sur le rapport a été faite à Tokyo le 11 juin à l'intention de responsables gouvernementaux du logement et d'urbanistes. Le rapport et d'autres questions liées à un grand nombre de problèmes touchant le logement seront étudiés à la réunion du Comité Canada-Japon sur le logement, qui se tiendra à Ottawa en octobre.